



REFORME FERROVIAIRE

09 mars 2018

Après la SNCF, à qui le tour ?

Le gouvernement a lancé sa réforme de la SNCF, après un rapport relatant une situation « désastreuse » du réseau ferroviaire français, conséquence directe de la politique du "tout TGV" portée par l'Etat. Insuffisance d'investissements sur le réseau historique depuis 40 ans, mauvaises décisions politiques imposées à la SNCF, endettement excessif à la place de l'Etat... les causes des problèmes sont connues.

LA solution, annoncée par le Premier Ministre, pourrait faire penser à une mauvaise plaisanterie : passage en entreprise de type privé et suppression du Statut cheminot !

Que l'on ne se trompe pas, la suppression du statut d'EPIC de la SNCF (pour un passage en Société Nationale à Capitaux Publics) et celle du Statut du Personnel, ne résoudront en rien les graves difficultés rencontrées par la SNCF. **Ce sont tout au plus des boucs-émissaires.**

La démarche est politique, elle s'inscrit dans un cadre européen avec la bénédiction des gouvernements français successifs : il s'agit de réduire au maximum le périmètre de l'Etat et de rétrocéder le maximum d'activités au secteur privé (BUS et MRB en est le premier exemple), le tout s'accompagnant d'une réduction des droits sociaux afin de maximiser les résultats.

L'Europe, avec le soutien de nos dirigeants, souhaite la disparition des entreprises publiques et des statuts protecteurs des salariés, « pour une meilleure et plus saine concurrence ».

Malgré les propos rassurants entendus à la RATP, qui peut garantir qu'après la SNCF, ce ne sera pas notre tour ?

La SNCF est l'emblème du secteur des entreprises publiques, le « point dur » syndicalement. L'ancien Premier Ministre Alain JUPPE ne s'y est pas trompé, déclarant dans la presse : « *La réforme de la SNCF, c'est la mère des batailles. Si MACRON la réussit, sa route sera dégagée jusqu'à la fin de son mandat* ».

Après la SNCF, d'autres suivront, d'une façon ou d'une autre.

Ainsi, Aéroport de Paris (ADP) est en cours de privatisation... A la RATP, une première étape est connue : en 2025, les Départements BUS et MRB auront été mis en concurrence et attribués, soit au Groupe RATP, soit à d'autres concurrents. Mais dans tous les cas, les agents seront transférés dans des filiales de droit privé. **Donc, adieu le Statut du Personnel et l'EPIC RATP.**

La casse a commencé, devons-nous rester spectateur ?

Nous avons notre mot à dire sur notre avenir !

L'UNSA RATP entend défendre l'intérêt des agents jusqu'au bout et ne pas laisser notre modèle social, reposant sur des services publics forts au service des usagers, être progressivement détruit !